



Le Stade Nivellois Rugby Club asbl
Avenue Jules Mathieu, 10 - 1400 Nivelles
Adresse de correspondance :
Rue de Mons, 18 - 1400 Nivelles
☎ : 0484/744 910
✉ : lestadenivellois.secretariat@gmail.com
🌐 www.lestadenivellois.be



Nivelles, le 13 juillet 2018

Objet : Lettre de rentrée et cotisation 2018-2019

Cher(e)s Membres du Stade Nivellois, Cher(e)s ami(e)s,

Voici déjà venu le moment de vous informer de la reprise du rugby. Vous trouverez dans ce courrier plusieurs informations importantes concernant :

1. Les horaires et le prix de la cotisation 2018-2019

Catégorie	Jours et heures d'entraînement	Année de naissance	Prix de la cotisation (€)	Reprise des entraînements
U6	Samedi 10h00-11h30	2013	155	01 septembre
U8	Mercredi 17h30-19h00 Samedi 10h00-12h00	2011-2012	210	18 août
U10	Mercredi 17h30-19h00 Samedi 10h00-12h00	2009-2010	210	18 août
U12	Mercredi 17h30-19h00 Samedi 10h00-12h00	2007-2008	210	18 août
U14	Mercredi 18h30-20h00 Vendredi 18h30-20h00	2005-2006	210	22 août
U16	Mercredi 18h30-20h00 Vendredi 18h30-20h00	2003-2004	210	01 août
U18	Mercredi 18h30-20h00 Vendredi 18h30-20h00	2001-2002	230	01 août
Seniors	Mercredi 20h00-22h00 Vendredi 20h00-22h00	<2000	240	01 août
Vétérans	Mercredi 20h00-22h00	>35 ans	230	01 août

*Réduction de 25,00€ pour le 2^{ème} enfant

*Réduction de 50,00€ pour le 3^{ème} enfant





Le Stade Nivellois Rugby Club asbl
Avenue Jules Mathieu, 10 - 1400 Nivelles
Adresse de correspondance :
Rue de Mons, 18 - 1400 Nivelles
☎ : 0484/744 910
✉ : lestadenivellois.secretariat@gmail.com
💻 www.lestadenivellois.be



2. Les documents à compléter et à transmettre au Club

- ✓ Le certificat médical (pour tous les affiliés) Attention : avis cardiologique pour les joueurs > 40 ans (cfr lien)

<http://lestadenivellois.be/wp-content/uploads/2018/07/LBFR-Certificat-m%C3%A9dical-2018-2019.pdf>

- ✓ Le paiement de la cotisation **pour le 31/08/2018**
- ✓ **Pour tous les affiliés** : la Fiche individuelle - Stade Nivellois Rugby Club 2018-2019 (cfr lien)

<https://drive.google.com/open?id=16tpXPWFz+9wPVGb-2crJrNUjWdCcHbKEz8yW7UNVDG8>

Ces documents, disponibles sur notre site internet : http://lestadenivellois.be/?page_id=60, sont à compléter avec la plus grande précision. Le **certificat** doit être renvoyé **de préférence par scan** à l'adresse : lestadenivellois.secretariat@gmail.com

Dans une optique de responsabilité et afin d'assurer la sécurité de tous les joueurs, les joueurs qui ne seront pas en ordre de licence ne seront plus admis aux entraînements, matchs ou tournois !

La cotisation est payable au compte de : Le Stade Nivellois - BE20 1030 1634 3356.
Avec la communication : cotisation, nom et prénom du joueur auquel se rapporte le versement.

Des facilités de paiements de maximum 3 mensualités peuvent être accordées et sont à demander auprès du Secrétaire. Sachez aussi que certaines Mutuelles interviennent dans le cadre de l'affiliation de leurs membres à un club sportif.

Nous comptons sur vous pour prendre bonne note de ces indications et vous remercions pour votre attention ainsi que votre implication dans la vie du Stade Nivellois.

Recevez, Cher(e)s Membres, Cher(e)s ami(e)s, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le comité du Stade Nivellois,

Xavier Van Hamme - Président

